

MONITEUR SPORTIF DE NATATION FORMATION INFAN – janvier/juillet 2017

Présentation

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est le nouveau diplôme professionnel créé par la Fédération Française de Natation qui permettra à son titulaire d'être embauché et rémunéré légalement par un club de la FFN pour exercer les missions suivantes, dans toutes les disciplines de la FFN :

- Il conçoit, coordonne et conduit par délégation le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein d'un club.
- Il conduit des activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française et des programmes d'acquisition et de développement amenant les jeunes jusqu'aux pratiques compétitives de niveau régional inclus.
- Son autonomie s'exprime au travers de son action de formation et d'encadrement en utilisant les supports techniques et pédagogiques dans le cadre des programmes d'initiation, d'apprentissage, d'acquisition et de développement de la FFN.
- Il est autonome dans l'exécution des tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de son action.
- Sa responsabilité s'exerce sur le plan pédagogique, technique et logistique dans le cadre de sa mission. Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le MSN est un diplôme pluridisciplinaire, mais la formation s'effectue dans une option que le candidat doit choisir. Cette formation est composée de quatre Unités Capitalisables :

- UC1 : Etre capable de participer au fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- UC2 : Etre capable d'encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages, et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3 : Etre capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC4 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club

Le titulaire du MSN degré obtient de droit, 2 UC sur 4 du Brevet Fédéral 4 de la discipline, diplôme permettant lui-même d'obtenir des dispenses du DEJEPS.

Prérequis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation MSN, il faut :

- Avoir 17 ans à l'entrée en formation (le diplôme ne sera édité qu'au jour des 18 ans)
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du titre d'évaluateur ou d'assistant évaluateur ENF3 dans l'option choisie pour la formation
- Etre titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1), à jour de sa formation continue
- Etre titulaire du test de l'ENF1 Sauv'Nage ou satisfaire au test d'entrée en formation¹
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50m ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation² ou être titulaire du BF1 de la FFN.

¹ Entrée libre dans l'eau, déplacement ventral sur 25m, déplacement dorsal sur 25m, recherche d'objet dans une profondeur supérieure à la taille du candidat.

² La grille de performance est jointe en annexe. Les candidats concernés doivent solliciter leur CTR pour obtenir une attestation de performance type dûment signée à joindre à leurs dossiers.

Volume horaire de la formation

551 heures au total réparties comme suit :

- 264 heures de face à face pédagogique en centre (dont 14 heures de retour d'alternance)
- 200 heures de stage en alternance au sein d'un club FFN engagé dans la démarche de l'ENF, dont :
 - 30 heures minimum auprès de plusieurs groupes positionnés sur l'acquisition des trois tests de l'ENF
 - 170 heures auprès d'un groupe préparant les pratiques compétitives de niveau régional de la discipline
- 75 heures de travail personnel individuel
- 12 heures d'accompagnement lors d'un ou plusieurs déplacements

Calendrier de la formation

- ❖ Date limite d'inscription à la formation : vendredi 13 janvier 2017
- ❖ Tests de sélections et positionnement : vendredi 20 janvier 2017

Dates des regroupements : 37 jours de formation à l'INFAN, soit 251 heures de face à face

- Regroupement 1 : du vendredi 27 au dimanche 29 janvier 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 2 : du lundi 06 au vendredi 10 février 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 3 : du vendredi 17 au dimanche 19 février 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 4 : du lundi 27 février au vendredi 03 mars 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 5 : du vendredi 17 au dimanche 19 mars 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 6 : du lundi 03 au vendredi 07 avril 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 7 : du lundi 24 au vendredi 28 avril 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 8 : du vendredi 12 au dimanche 14 mai 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 9 : du vendredi 19 au dimanche 21 mai 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 10 : le jeudi 1^{er} et le vendredi 02 juin 2017
2 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN

Les trois premières semaines de juin 2017 sont consacrées aux épreuves initiales de certification. Les deux dernières semaines de juin et la première semaine de juillet 2017 sont consacrées aux épreuves de remédiation.

Le jury plénier national aura lieu le 13 juillet 2017 (pas de présence requise des candidats).

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 2 580 € / stagiaire

Tarif comprenant les frais pédagogiques, les frais forfaitaires de positionnement, les frais de certification et d'édition du diplôme.

Frais d'inscriptions : 20 € / stagiaire

Merci de fournir deux chèques distincts

Possibilité de prise en charge de la formation par les OPCA pour les éducateurs salariés.

Les modalités d'organisation du positionnement

- Date : vendredi 20 janvier 2017
- Lieu : INFAN – siège fédéral FFN, 14 rue Scandicci, 93 508 PANTIN Cedex

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire et de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du MSN,
- proposer au stagiaire un parcours individualisé de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e).

Attention, l'allègement des temps de formation en centre ne dispense pas des épreuves certificatives.

Le processus d'évaluation de la formation

Prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :

- Epreuve 1 / Test de sécurité : réalisé à l'INFAN lors du premier regroupement en centre. Les personnes ayant réalisé un test de sécurité dans les 3 mois précédant sont dispensés de cette épreuve.
- Epreuve 2 / Séance pédagogique suivie d'un entretien (réalisé par le tuteur)

L'alternance en structure ne peut démarrer tant que les PRMSP n'ont pas été validés.

Epreuve 1 du MSN validant l'UC 1 :

- Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club (15 pages max).
Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

Epreuve 2 du MSN validant l'UC 2 :

- **Partie A : séance pédagogique ENF**
 - Le candidat met à disposition du jury le cahier pédagogique et le projet pédagogique du club.
 - Le candidat rédige et remet au jury sa fiche de séance
 - Le candidat conduit une séance de 30 min minimum auprès d'un groupe ENF (niveau préalablement tiré au sort)
 - Entretien de 20 min maximum.
- **Partie B : séance d'entraînement**
 - Le candidat met à disposition du jury le cahier d'entraînement et le plan d'entraînement de son groupe
 - Le candidat rédige et remet au jury sa fiche de séance
 - Le candidat conduit une séance d'entraînement de 45 min minimum auprès d'un groupe ayant comme objectif la préparation de compétition de niveau régional dans la discipline.
 - Entretien de 30 min maximum.

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

Epreuve 3 du MSN validant l'UC 3 :

- Test de sécurité suivi d'un entretien de 10 min maximum portant sur la prévention des comportements à risque.
- Entretien de 10 min maximum portant sur les techniques et principes d'action de sa discipline.
- Démonstration du test de l'ENF3 Pass'Compétition de sa discipline

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

Epreuve 4 du MSN validant l'UC 4 :

- Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club (10 pages max).

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

Les dispenses

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, lors de leur inscription au Moniteur Sportif de Natation, se voir attribuer la dispense d'une ou plusieurs UC. Ces dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur dossier d'inscription la ou les pièces (attestation, diplôme...) justifiant la demande de dispense.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le CTS responsable pédagogique de l'ERFAN ou par le DTN ou son représentant lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

Je suis titulaire...	Je suis dispensé de...	Il me reste à valider :
Du BF1 à jour de la formation continue	PRMSP	UC1 + UC2 + UC3 + UC4
Du BF2 à jour de la formation continue	PRMSP + UC1 + UC3	UC2 + UC4
Du BF3 à jour de la formation continue	Je peux solliciter une demande d'équivalence à condition d'être titulaire du PSE1 à jour de la formation continue	
Du BP JEPS AAN	UC1 + UC3 + UC4	UC2

L'inscription

L'inscription à la formation MSN se fait via un outil Excel téléchargeable sur les sites fédéraux. Celui-ci permet au candidat de s'identifier et de joindre les pièces justificatives à son inscription. Il est à renvoyer par email à solene.lamballe@ffnatation.fr avant le vendredi 13 janvier.

Aucune autre procédure d'inscription ne pourra être prise en compte.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'INFAN :
Solène Lamballe – 01.41.83.87.67 ou solene.lamballe@ffnatation.fr**